

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE APPEL A PROJETS ABC 2023

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

STRUCTURE	
NOM	Commune de Saint-Aunès
ADRESSE DU SIEGE	Place de la mairie
CODE POSTAL	34130
COMMUNE	SAINT-AUNES
N°SIRET DE LA COMMUNE	213402407
REPRESENTANT LEGAL	
NOM ET PRENOM	Alain Hugues
FONCTION	Maire
TELEPHONE	0467874848
COURRIEL	maire@saint-aunes.fr
RESPONSABLE DU PROJET	
NOM ET PRENOM	Fandos Georges
FONCTION	Conseiller municipal –animateur de la Commission Agriculture - Environnement
TELEPHONE	0609831856
COURRIEL	Georges.fandos@wanadoo.fr

IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET	
TITRE	Atlas de la biodiversité communale de Saint-Aunès
CONTEXTE	<p>Saint –Aunès est une commune péri urbaine de Montpellier et subit une forte pression à l'urbanisation.</p> <p>L'Atlas de Biodiversité Communale s'inscrit dans le cadre de la révision du PLU de la commune et en parallèle avec le projet de Zone Agricole Protégée (ZAP) sur une partie de la commune d'intérêt agronomique (viticulture de qualité, sols à fort potentiel sur la plaine).</p> <p>La commune est partie prenante du SCOT du Pays de l'Or qui a défini des trames vertes et bleues.</p> <p>L'Agglomération a un PCAET, dont l'animateur est le responsable de ce projet de diagnostic. L'action de la commune s'inscrit dans ce PCAET. Dans le cadre de ce PCAET des actions de réduction des intrants chimiques et en particulier des herbicides sont à l'étude avec, par exemple, des opérations de viti-pastoralisme avec des moutons afin de</p>

	protéger la nappe d'eau sous terrain qui sert pour l'eau potable de l'Agglomération. Cette action est concertée avec l'Agence de l'Eau RMC. En parallèle avec cet Atlas l'Agence de l'Eau sera sollicitée pour mener une expérimentation visant à mesurer l'impact du viti-pastoralisme sur la réduction des pollutions de la nappe sous terraine (nitrates et pesticides)
OBJECTIFS	<p>L'objectif de l'Atlas est de faire l'état des lieux de la biodiversité communale et de mettre en place un plan d'action à sa suite, pour la biodiversité et réduire l'impact des activités humaines en particulier agricoles, sur l'environnement. Cette action s'inscrit dans la stratégie intégrée de protection durable de l'environnement que poursuit la commune avec le PLU, la protection des terres agricoles (ZAP) et les actions du PCAET pour la protection des sources en eau potable, des cours d'eau (Salaison) et de l'étang de L'Or, sur l'ensemble du bassin versant de l'Etang de l'Or.</p> <p>L'opération impliquera donc les agriculteurs de la commune dès le départ, pour les sensibiliser à la protection de la biodiversité et les accompagner dans l'amélioration des pratiques culturales à moindre impact environnemental, grâce à des itinéraires techniques adaptés à leurs réalités. L'amélioration des infrastructures écologiques en fait partie. L'Atlas sera l'occasion de sensibiliser les écoles et les habitants de la commune à la protection de la biodiversité (ateliers sur le terrain, journées de sensibilisation).</p> <p>Cette opération se veut une vitrine afin d'entraîner par la suite les autres communes de l'intercommunalité du Pays de l'Or dans cette démarche.</p>
R LA SUITE	___31___ mois (du 01/06/2023 au 31/12/2025)
COÛT COMPLET PREVISIONNEL	87875 € HT
MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES	87875 € HT
AIDE DEMANDEE	70300 € HT soit 80% des dépenses éligibles
ACTEURS RESPONSABLE DU PROJET	Commune de Saint –Aunès (maître d'ouvrage du projet) Bureau d'étude Naturalia à Baillargues – Mr Amaury Mellier chef de projet écologue Master Gestion de l'Environnement et de la Biodiversité à la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier – Mr Olivier Thaler co-Directeur
AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE	Autre élus communaux impliqués : Nathalie Trial (adjointe aux écoles) Patrice Lossouarn (adjoint à la démocratie participative)
AUTRE(S) PARTENAIRE(S) BENEFICIAIRES D'UNE QUOTE-PART DE LA SUBVENTION	

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

1. Cadrage Contexte et objectifs

1.1 Les enjeux territoriaux : La commune de 4000 habitants et 1232 ha, est située dans un cadre périurbain (Agglomération de Montpellier), et elle a su conserver des espaces agricoles et naturels importants, avec une agriculture diversifiée et une viticulture de qualité (Coteaux de la Mejanelle en AOC), des grandes cultures et des fruits et légumes sur les sols de plaine

1.2 Le cadre : Avec la révision de son PLU en cours, la commune souhaite protéger ses espaces naturels et agricoles par rapport à la pression urbanistique importante à laquelle elle est soumise sur son territoire et de par les communes voisines (projets d'urbanisation forte sur la commune de Vendargues proches de la commune). Pour ce faire, elle s'appuie sur le SCOT de l'Agglomération qui fixe le cadre de l'urbanisation possible et qui définit des trames vertes et bleues, en particulier le long du cours d'eau du Salaison qui traverse la commune, avec une zone exposée aux inondations (expansion de crues) .

1.3 Les objectifs poursuivis : L'objectif de l'ABC est de faire l'état des lieux de la biodiversité communale et de mettre en place un plan d'action à sa suite, pour réduire l'impact des activités humaines en particulier agricoles, sur l'environnement et la biodiversité.

1.4 L'intérêt du projet, c'est qu'il s'inscrit dans la stratégie intégrée de protection durable de l'environnement que poursuit la commune avec le PLU, la protection des terres agricoles (avec une Zone Agricole Protégée en discussion) et les actions du PCAET pour la protection des sources en eau potable, des cours d'eau (Salaison) et de l'étang de L'Or, sur l'ensemble du bassin versant de l'Etang de l'Or.

1.5 Les bénéficiaires du programme seront d'abord les agriculteurs dont on souhaite pérenniser l'activité avec des pratiques à moindre impact sur l'environnement et viables économiquement. Ce qui suppose la réduction des apports de nitrates et de produits phytosanitaires dont les herbicides qui polluent la nappe, via par exemple, le pastoralisme et des agro-écosystèmes plus diversifiés (plantations de haies, enherbement inter rang en viticulture et arboriculture, rotations culturales incluant des légumineuses pour faciliter une capture naturelle de l'azote...). Avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault nous leur proposerons à chacun de réaliser des diagnostics agro-environnementaux sur leurs exploitations afin de définir par la suite un projet d'amélioration de leurs pratiques et de leur environnement.

Les autres bénéficiaires seront les habitants et autres usagers de l'espace (chasseurs, promeneurs) qui seront sensibilisés aux enjeux de la biodiversité et qui pourront profiter d'espaces réinvestis en matière d'ouverture des milieux notamment grâce aux troupeaux (par exemple : entretien de la ripisylve et des espaces de détente le long du Salaison après concertation avec les écologues compte tenu des sensibilités associées à ces milieux...).

1.6 Les acteurs impliqués dans la réalisation de l'action sont :

1/ Au niveau de la Commune de Saint –Aunès (maître d'ouvrage du projet), outre Mr le maire (Alain Hugues) :

- Georges Fandos – animateur de la commission Agriculture et Environnement
- Nathalie Trial (adjoite aux écoles): ateliers scolaires avec les enseignants et élèves de l'école maternelle et primaire
- Patrice Lossouarn (adjoit à la démocratie participative) pour l'information et la sensibilisation de la population

2 / le Bureau d'étude Naturalia Environnement à Baillargues – Mr Amaury Mellier chef de projet écologue pour ce qui est de la coordination des études et l'accompagnement du projet, de l'encadrement des étudiants avec l'équipe enseignante du Master et pour la rédaction des documents finaux (rapports, cartographies...)- cf. documents ci-après (chapitre 3 jalons ,étapes... et chapitre 7- plan de financement du projet) pour le descriptif des opérations menées par Naturalia.

3/ Master Gestion de l'Environnement et de la Biodiversité (GEB) à la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier – Mr Olivier Thaler co-Directeur - et les étudiants de 1^{ère} année de Master (60 élèves par an, qui sur 2 ans de 2023 et 2024, contribueront nettement à l'acquisition des données naturalistes en particulier sur les périodes de septembre à fin février, par l'application de protocoles d'inventaires à intérêts scientifiques et pédagogiques. Un à deux étudiants en stage (6 mois) chaque année durant la période printemps/été, sous la supervision du Bureau d'Etude et de manière à compléter par des inventaires participatifs, d'une part, et internes à Naturalia, d'autre part, réaliseront des inventaires d'espèces végétales et animales (en particulier concernant l'Avifaune, l'Herpétofaune, la Mammalofaune terrestre et semi-aquatique, l'Entomofaune voire toute donnée supplémentaire pouvant être fonction des appétences de jeunes naturalistes à l'instar des Annélides ou des Gastéropodes par exemple). Les étudiants seront par la suite intégrés aux analyses environnementales associées aux relevés naturalistes, la détermination des enjeux, les éléments de communication relatifs aux espèces

patrimoniales etc. Le cas échéant et en fonction des sujets de professionnalisation rencontrés, plusieurs étudiants pourront, sur la troisième année (soit de septembre 2025 à Novembre 2025) constituer une assistance à la réalisation des plans d'actions notamment agricoles et aux démarches de prises en compte de la biodiversité dans la planification territoriale, sous l'égide là encore du Bureau d'Etude Naturalia ou de la Mairie.

4/Les acteurs du territoire qui seront sollicités :

- Association des exploitants agricoles et des chasseurs de Saint-Aunès, en tant qu'acteurs et usagers de l'espace
- Association des parents d'élèves des écoles maternelles et primaires et l'équipe enseignante, pour accompagner les actions de sensibilisation auprès des scolaires
- Association de Défense du Patrimoine de Saint Aunès : associations d'habitants de la commune pour la protection de l'environnement
- Et tout autre acteur communal qui souhaite y participer activement (Conseil Municipal des Jeunes, autres associations citoyennes et sportives de pleine nature...).

5/ les partenaires institutionnels qui seront sollicités :

- Agglomération du pays de l'Or : mise à disposition des études du SCOT, participation au comité de pilotage
- Agence de l'Eau RMC : financement des actions de viti-pastoralisme
- Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) acteur de l'aménagement du Salaison et des zones humides (Etang de l'Or)
- Chambre d'Agriculture de l'Hérault avec les services techniques de l'élevage et de la viticulture sur les essais de sylvo pastoralisme et l'appui technique aux agriculteurs
- Conservatoire des Espaces Naturels de l'Occitanie pour les méthodes de diagnostic agro-environnemental des exploitations agricoles
- Département de l'Hérault, aménageur (ZEN, ZAP, PAEN) et financement des haies multi espèces.
- Agence Régionale de la Biodiversité d'Occitanie en appui méthodologique

1.7 Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs :

Le conseil municipal sera informé préalablement au lancement de l'opération et délibérera sur l'appui à la démarche de diagnostic biodiversité. Une délégation d'élus participera au Comité de pilotage de l'opération. Un rendu

leur sera fait à l'issu des travaux, ainsi qu'aux autres membres du comité de suivi et de pilotage de l'opération

Une communication avant le début du projet sera faite à l'ensemble des habitants via le bulletin municipal et son site internet d'information.

Les écoles communales seront impliquées en mobilisant les élèves, les enseignants volontaires et les parents d'élèves pour des actions pédagogiques liées au diagnostic.

Les agriculteurs et les chasseurs seront informés avant l'opération sur la nature et les objectifs de l'ABC. Ils participeront au comité de pilotage de l'opération.

Les habitants seront invités à participer à une action de science citoyenne avec la mise en place d'inventaires participatifs encadrés par des professionnels en premier lieu puis grâce à l'utilisation d'applications d'identifications à l'instar de iNaturalist ou PlantNet, auxquelles ils seront formés.

Le cœur des leviers relève de l'accord tripartite entre un bureau d'étude, un cursus universitaire de master en écologie et la mairie porteuse du projet. L'interaction continuelle de ces trois structures permettra une mise en œuvre efficace avec un regard croisé sur les différents intérêts associés à l'acquisition de données de biodiversité.

Cette conformation permettra également de nourrir les besoins de transmissions et de concertation associés à l'intégration des différents partenaires et acteurs du territoire dans ce projet.

Une communication efficace enfin, par le biais d'affichages en lien avec le projet, ainsi que la mise en place de conférences par le Bureau d'Etudes (voir description du projet), et diverses actions de communication, viseront à rassembler un maximum de volonté citoyenne à contribuer à la bonne réalisation du projet.

2.Description du projet

2.1.Les groupes taxonomiques étudiés

En premier lieu, il sera fait une consultation bibliographique de l'ensemble des bases de données disponibles, notamment internes à Naturalia Environnement. Une demande d'extraction SINP sera également faite à l'échelle de la commune et des communes limitrophes aux conformations similaires en termes de macro-habitats.

- **La flore** fera l'objet de prospections spécifiques à Naturalia par le biais de validations de terrain associées en priorité à l'identification des **principaux habitats naturels et leurs compositions floristiques** par le biais de relevés phytosociologiques. Le recensement de la flore sera ensuite maintenu par les étudiants à l'issue d'une journée passée avec un botaniste professionnel.
- **La Chiroptérofaune** fera également l'objet d'inventaires acoustiques

spécifiquement réalisés par Naturalia, portant sur les principaux corridors identifiables au sein de la matrice agricole que présente la commune. Les relevés acoustiques seront répartis sur 3 saisons correspondant à trois phases du cycle de vie de ces espèces (transit printanier, mise bas estivale, transit automnal). Si les inventaires devaient conduire à l'identification de gîtes potentiels, il en serait fait mention auprès d'un organisme dédié à l'instar du GCLR afin d'en établir exactement les effectifs et le besoin potentiel de suivis professionnels à plus large échéance.

Pour chaque groupe ci-après, une première journée (voire associée à une nocturne selon le groupe) sera assurée par un écologue naturaliste spécialisé, en période favorable à la détectabilité d'un maximum d'espèces dudit taxon et en compagnie d'étudiants de master. Les étudiants de master seront à cet effet séparés en plusieurs groupes dédiés aux différents taxons

- **L'Entomofaune** : en particulier les **Rhopalocères, Odonates, et Orthoptères**. Tout autre taxon invertébré pourra plus largement être pris en compte à la faveur des compétences des étudiants, parfois particulièrement abouties.
- **L'Herpétofaune** : intégrant les **amphibiens et les reptiles** dans leur ensemble et suivant notamment les modalités des protocoles PopAmphibiens et PopReptiles.
- **L'Avifaune** : suivant notamment la méthodologie des IPA
- **La Mammalofaune** sera recensée par le biais de pose de pièges-photos sur les principaux axes de déplacement identifiés le long du Salaison, principale continuité hydraulique de la commune.

Ce projet d'ABC vise en premier lieu à rendre visible ce qui l'est le moins d'après une perspective dite de « grand public ». C'est pourquoi les rapports finaux porteront en priorité, d'une part, sur l'entomofaune et, d'autre part, sur la chiroptérofaune.

Un troisième rapport fera état des connaissances sur les autres groupes biologiques dans leur ensemble, y intégrant notamment un atlas cartographique des habitats naturels à l'échelle de toute la commune, préparé par le géomaticien de Naturalia.

Il est à souligner que quel que soit le groupe biologique, toute donnée spatiale fixe présentant un intérêt patrimonial, sera représentée sur une cartographie adaptée (arbres sénescents de haut jet, marre temporaire de faible taille, population d'espèce végétale remarquable, gîte à Lézard ocellé, etc.)

2.2. Les milieux étudiés : l'intégralité des milieux naturels ou semi-naturels de la commune de Saint-Aunès sera traitée, exception faite par conséquents des secteurs essentiellement imperméabilisés (cœur de ville par exemple),

stations de traitement (sauf cas exceptionnel), voiries, parkings etc.

2.3. Actions concrètes mises en place

1. Animation, pilotage et communication	1.1. Gestion administrative du projet	1.1.1. Gestion des partenariats (Faculté de Montpellier), suivi administratif, autorisations d'accès (Golf par exemple) etc.
		1.1.2. Référencement dans abc.naturefrance.fr
	1.2. Animation du projet dans la concertation	1.2.1. Comité de pilotage
		1.2.2. Comité de suivi
	1.3. Communication	1.3.1. Diffusion de l'information du projet
		1.3.2. Réunions publiques (3)
2. Amélioration des connaissances naturalistes	2.1. Compilation des données existantes	2.1.1. Recueil bibliographique et sollicitations du réseau naturaliste (tous groupes biologiques)
	2.2. Réalisation des inventaires complémentaires	2.2.1. Prospections naturalistes Naturalia avec accompagnement des étudiants de l'université de Montpellier
		2.2.2. Prospections spécifiques aux Chiroptères, pose et récupération des systèmes d'enregistrement sur trois saisons et analyses acoustiques associées
		2.2.3. Prospections spécifiques botaniste, caractérisation des habitats naturels et phytosociologie associée
		2.2.4. Formatage et transmission des données au SINP
		2.2.5. Achat/contrôle/préparation du matériel : pièges photo et plaques à reptiles
3. Mobilisation citoyenne et sensibilisation des publics	3.1. Sensibilisation et participation des habitants	3.1.1. Organisation et animation de deux conférences
		3.1.2. Sorties natures grand public, vertébrés toute faune (X2)
		3.1.3. Sorties natures grand public, invertébrés (X2)
		3.1.4. Encadrement des données externes (publiques et universitaires)
		3.1.5. Gestion de données externes
		3.1.6. Création de supports éducatifs à destination du grand public (posters, affiches)
	3.2. Travail à destination des scolaires	3.2.1. Interventions ateliers pédagogiques (8 interventions)
		3.2.2. Sorties natures scolaires (8 interventions)
4. Définition des orientations de gestion	4.1. Hiérarchisation des enjeux	4.1.1. Elaboration du rapport ABC - Chiroptérofaune
		4.1.2. Elaboration du rapport ABC - Entomofaune
		4.1.3. Elaboration du rapport de synthèse des données toute faune
		4.1.4. Atlas cartographique des habitats et enjeux associés
	4.2. Mise en relation des enjeux avec les	4.2.1. Formation des élus à l'utilisation des outils de consultation des données naturalistes

	politiques d'aménagement du territoire	4.2.2. Accompagnement des communes dans la prise en compte des enjeux biodiversité dans les documents d'urbanisme, notamment via l'identification des enjeux, leur hiérarchisation, l'analyse des continuités écologiques et ruptures de continuités, la pré-application de la séquence ERC associée aux plans de développements urbanistiques et le renforcement des engagements du secteur primaire vers une prise en compte de la biodiversité. 4.2.3. Stratégie de renaturation/renforcement de la biodiversité
	4.3. Valorisation du dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN)	4.3.1. Promotion du dispositif TEN, aide aux candidatures et accompagnement/suivi

2.4. Livrables

Divers livrables sont attendus tout au long du projet :

- **3 rapports ABC** : Les méthodes et résultats des prospections naturalistes seront présentés sous forme de rapports Atlas de la Biodiversité Communale (réalisé conformément au guide "Atlas de la biodiversité communale : s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire"), comprenant a minima : la méthodologie suivie (inventaires et sciences participatives), les étapes de l'étude, une cartographie des végétations, une cartographie des espèces à statut de rareté et de protection, une cartographie des enjeux de biodiversité (échelle à définir au cas par cas) et une présentation des perspectives d'actions de la commune (municipalité, habitants, acteurs socio-économiques) en faveur de la biodiversité. Un rapport portera spécifiquement sur l'Entomofaune, un second sur la Chiroptérofaune et les enjeux associés à la préservation d'un « ciel étoilé » et enfin un troisième sur l'ensemble des groupes biologiques restants, avec notamment l'atlas cartographique des habitats naturels à l'échelle de la commune. Ce dernier constituera en réalité à ce titre le **Rapport technique du projet global**.
- **Un Atlas cartographique des habitats naturels et un relatif à la hiérarchisation des enjeux à l'échelle de la commune.**
- **Des posters biodiversité** : des posters ciblés sur certaines espèces ou écosystèmes seront créés afin de communiquer de manière simple et visuelle sur la biodiversité locale.
- **Des conférences avec support de communication associé.**
- **Les documents de planification territoriale** mis à jour seront *in fine* partie des livrables dans la mesure où la mise en œuvre du projet d'ABC aura permis une série de prise en compte et de compléments sur le volet écologique.
- **Un rapport spécifique sur les stratégies de renaturation** pourra également être produit et intégrera notamment un bilan associé aux

évaluations agro-environnementales.

Publication et transmission des résultats

- Saisie des observations sur diverses Bases De Données : principalement Obsmap (Observado) ;
- Transmission des données naturalistes brutes au SINP ;
- Transmissions des rapports d'études à la commune ainsi qu'aux partenaires pré-identifiés le cas échéant, notamment conservatoires ;
- Transmission des productions sur le site ABC <http://abc.naturefrance.fr>;

3. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Actions prévues : chargé de la réalisation de l'action et nature de l'action	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
<i>Compilation des données géographiques et d'urbanisme existantes (SCOT, PLU, PPRI...): réalisée par Naturalia avec l'appui des services communaux et de l'Agglomération :</i>	<i>Synthèse des données urbanistiques et de planification spatiale</i>	06/2023	09/2023
<i>Recueil bibliographique des données scientifiques: réalisé par Naturalia</i>	<i>Méthodologie de travail : priorités des champs d'études, choix des paramètres, méthodes d'analyse et collecte des données</i>	06/2023	09/2023.
<i>Prospections naturalistes : réalisée par les étudiants en Master encadrés par les enseignants en Master et Naturalia</i>	Inventaire et description des milieux et des principaux taxons représentatifs des biotopes (deux périodes de septembre à février en 2024 et 2025, correspondant au cursus sur deux années des étudiants en Master – complétés par les inventaires participatifs et prestations de Bureau d'Etude)	09/2023 et 09/2024	02/2024 et 02/2025
<i>Sensibilisation et participation des habitants : réalisé par Naturalia avec l'appui des élus communaux</i>	<i>réunion de présentation de la démarche après des habitants et des scolaires et initiation au logiciel iNaturalist dans une optique de science citoyenne (relevé de observations naturalistes par les habitants)</i>	09/2023	06/2025

	<i>Sorties nature grand public</i>		
Travail à destination des scolaires : <i>Naturalia avec l'appui des enseignants de l'école primaire et secondaire :</i>	<i>Sorties nature avec les scolaires Ateliers pédagogiques Participation des scolaires à la création de supports pédagogiques à leur destination.</i>	<i>09/2023</i>	<i>06/2025</i>
Identification et hiérarchisation des enjeux : <i>Naturalia avec contributions des étudiants de Master</i>	<i>Elaboration du rapport ABC : chiroptères, entomofaune Rapport de synthèse générale Atlas cartographique des habitats et enjeux associés</i>	<i>01/2025</i>	<i>06/2025</i>
Mise en relation des enjeux avec les politiques d'aménagement du territoire : <i>Naturalia avec l'appui des étudiants en Master et des élus</i>	<i>Formation des élus Accompagnement de la commune dans l'intégration des résultats de l'ABC aux documents d'urbanisme (PLU, PADD, ZAC...)</i>	<i>09/2024</i>	<i>11/2025</i>
Plan d'action : <i>Naturalia sur la base des travaux des étudiants en Master et avec la participation des élus</i>	<i>Stratégie de renaturation, de renforcement de la biodiversité au niveau communal et définition d'actions spécifiques à chaque acteur (commune, agriculteurs, aménageurs de la ZAC, promoteurs immobiliers, chasseurs...)</i>	<i>03/2025</i>	<i>11/2025</i>
Communication des résultats de l'ABC : <i>Naturalia avec la contribution opportune des étudiants de Master et celle des élus</i>	<i>Information sur les résultats de l'ABC aux autres 7 communes de l'Agglomération et des acteurs institutionnels (Chambre d'Agriculture, Agence de l'Eau RMC, ARB, Conseil Départemental, Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie, SYMBO ...) Communication aux habitants et scolaires : création et présentation de supports éducatifs dans les écoles et lors de la foire aux associations et à la médiathèque communale. Diffusion de l'information spécifiquement par les étudiants lors du Salon AdNatura.</i>	<i>09/2025</i>	<i>12/2025</i>

4. Perspectives de l'action

Le plan d'action vise l'aménagement des milieux sensibles : continuité des trames vertes et bleues, restauration des milieux, amélioration des infrastructures agro écologiques ... Les actions concrètes découleront des résultats de l'ABC, des enjeux identifiés et des préconisations faites par les écologues.

Pour ce faire la commune sera sollicitée quant aux actions sur les espaces communaux et les propriétaires privés seront sensibilisés et accompagnés par la commune et sur des actions sur leurs parcelles.

Suite à un diagnostic agro environnemental réalisé sur leur exploitation par le Conservatoire des Espaces naturels d'Occitanie, les agriculteurs seront incités avec l'aide des services de la Chambre d'Agriculture, à améliorer leurs pratiques (rotations culturales, raisonnement de la fertilisation et des traitements phytosanitaires...). Ils seront également aidés dans le renforcement

des Infrastructures Agro Ecologiques (IAE), avec la participation aux actions engagées par la commune (Zone Agricole Protégée), par l'Agglomération et par l'Agence de l'Eau RMC (Viti-pastoralisme, agriculture biologique, circuits courts), et par le Département (plantations de haies).

Les autres utilisateurs des espaces communaux (chasseurs, promeneurs, habitants) seront invités à tenir compte des préconisations du diagnostic dans leur pratiques de tous les jours par les moyens d'information mis en place par la commune suite à l'ABC (panneaux d'information sur la biodiversité et son respect, situés sur des lieux stratégiques : circuit des cyclistes, chemins piétonniers, exposition à la Médiathèque communale...).

La commune s'engage à travers cet ABC, dans le programme « Territoires engagés pour la nature », pour bénéficier de l'accompagnement de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie. La commune informera les autres communes de l'Agglomération sur les actions engagées à travers la Commission Agricole de l'Agglomération du Pays de l'Or, afin de les inciter à initier des démarches similaires

Les habitants auront été sensibilisés aux thématiques de biodiversité au sens large, l'intérêt ainsi éveillé pourra conduire à davantage d'action citoyennes spontanées.

5. Gouvernance

Le comité de pilotage sera chargé de valider au départ le programme et les propositions d'action de l'Atlas Biodiversité Communale proposées par le comité de suivi et portera des avis sur les recommandations finales d'aménagement.

Proposition de Comité de pilotage :

Les élus de la commune chargés du projet :

- Mr le maire : Alain Hugues,
- Les autres élus concernés :
- Nathalie Trial -Adjointe aux écoles
- Georges Fandos - Commission agriculture et Environnement
- Patrice Lossouarn - Commission participation citoyenne

Un représentant du bureau d'études Naturalia

Mr Olivier Thaler co-Directeur du Master GEB à l'Université de Montpellier

Le représentant de l'association des agriculteurs et chasseurs de la commune

Un représentant de l'Association de Défense du Patrimoine de Saint -Aunès

Un représentant des parents d'élèves de la commune

Un représentant des enseignants impliqués dans le projet avec les scolaires

Un représentant du Conseil Municipal des Jeunes

On examinera aussi la candidature à ce comité de pilotage, de toute

association communale dont l'objet contribue à la réalisation du diagnostic.

Comité de suivi :

Le comité de suivi définira avec les partenaires techniques et les élus mandatés, le contenu et les étapes des opérations de l'ABC et suivra l'évolution du projet pour en valider ou discuter le contenu lors de ses étapes et son calendrier, voire les réorienter si nécessaire au vu d'événements nouveaux survenus lors de chaque phase du projet. Il soumettra son travail au comité de pilotage de l'opération pour les décisions importantes.

Proposition de composition du comité de suivi :

Georges Fandos, commune Saint Aunès

Mr Olivier Thaler co-Directeur du Master GEB à l'Université de Montpellier

Le représentant du bureau d'études Naturalia

Un représentant des organismes suivants

- Agglomération du pays de l'Or
- Agence de l'Eau RMC
- Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO)
- Chambre d'Agriculture de l'Hérault
- Conservatoire des Espaces Naturels de l'Occitanie
- Département de l'Hérault
- Agence Régionale de la Biodiversité d'Occitanie

6. Résumé publiable du projet

La commune de Saint-Aunès avec 4000 habitants et 1232 ha, est située dans un cadre périurbain (Agglomération de Montpellier), et elle a su conserver des espaces agricoles et naturels importants, avec une agriculture diversifiée. La commune souhaite protéger ces espaces par rapport à la pression urbanistique importante à laquelle elle est soumise sur son territoire. L'objectif de l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC), est de faire l'état des lieux de la biodiversité communale et de mettre en place un plan d'action à sa suite, pour la biodiversité et la réduction de l'impact des activités humaines en particulier agricoles, sur l'environnement. Le projet s'inscrit dans la stratégie intégrée de protection durable de l'environnement que poursuit la commune avec le PLU, la protection des terres agricoles (ZAP) et les actions de l'Agglomération pour la protection des sources en eau potable, des cours d'eau (Salaison) et de l'étang de L'Or. Les bénéficiaires du programme seront d'abord les agriculteurs dont on souhaite pérenniser l'activité avec des pratiques à moindre impact sur l'environnement et viables économiquement. Ce qui suppose un plan qui leur sera proposé pour la réduction des apports de nitrates et de produits phytosanitaires dont les herbicides qui polluent la nappe, via par exemple, le pastoralisme et des agro-écosystèmes plus diversifiés (plantations de haies, enherbement inter rang en viticulture et arboriculture, rotations culturales

incluant des légumineuses pour réduire les apports artificiels de nitrates...). Les autres bénéficiaires seront les habitants et autres usagers de l'espace (chasseurs, promeneurs) qui seront sensibilisés aux enjeux de la biodiversité et qui pourront profiter d'espaces réinvestis en matière d'ouverture des milieux moyennant une concertation avec des experts pour la bonne mise en œuvre des actions à valeur écologique ajoutée, tel que la mise en place de pâturages, l'entretien de ripisylves etc.

Le cœur du projet d'ABC sera assuré par un partenariat entre un Bureau d'Etude et un parcours universitaire de Master « Ingénierie en Ecologie et Gestion de la Biodiversité » afin de mener à bien le besoin d'inventaires relativement complets du patrimoine naturel (habitats, espèces animales et végétales identifiées professionnellement) et en établir les analyses et synthèses nécessaires à la prise en compte de ces connaissances dans les politiques de gestion du territoire.

Les élus seront partie prenante de la démarche de l'Atlas de Biodiversité Communale, avec leur participation au Comité de pilotage de l'opération. Une communication sera également faite à l'ensemble des habitants, qui seront d'une part invités à participer à des inventaires participatifs, et bénéficieront d'autre part d'actions de sensibilisation/éducation prenant la forme de sorties nature, de conférences, l'édition de supports d'information consultables par tous...

Les écoles communales seront impliquées en mobilisant les élèves, les enseignants volontaires et les parents d'élèves pour des actions pédagogiques liées à l'ABC.

Les agriculteurs et les chasseurs seront informés avant l'opération sur la nature et les objectifs de l'ABC et impliqués lors de son déroulement et pour le plan d'action qui en suivra.